

## MONDE

**Egypte. 500 arrestations.** La police a affronté les manifestants et procédé à des centaines d'arrestations, au 2<sup>ème</sup> jour d'une contestation populaire sans précédent. En raison de l'avertissement des autorités contre tout « *acte provocateur, protestation, marche ou manifestation* », les rassemblements ont été moins importants que ceux de la veille, mais un bâtiment gouvernemental a été incendié. « *Faites savoir à tout le monde que nous aurons des manifestations de masse vendredi, après la prière partout en Egypte. Faites le savoir avant que le gouvernement ne bloque l'internet* », indique le « *Mouvement du 6 avril* », en rappelant que le site de micro-blogs Twitter, très utilisé par les manifestants, était bloqué depuis quelques jours. Les Etats-Unis ont appelé le Caire à lever l'interdiction de manifester, et à ne pas perturber le fonctionnement des réseaux sociaux sur internet.

**Pour le ministre de la Défense**, ministre d'Etat, Alain JUPPE, l'Egypte « *n'est pas une démocratie qui correspond aux standards qui sont les nôtres* », « *c'est très certainement un régime autoritaire* ». Mais « *est-ce que c'est à la France de décerner à tous les pays de la planète des certificats de démocratie?* », a-t-il demandé.

**Tunisie – En attendant le remaniement.** Annoncé mercredi, il était encore attendu ce jeudi. Les discussions achoppent en particulier sur l'attribution des ministères de souveraineté - Intérieur, Défense, Affaires étrangères -, actuellement tous aux mains de ministres de l'ancien régime. Mohammed GHANNOUCHI, dernier Premier ministre de l'ex-président Ben ALI, qu'il a servi pendant 11 ans jusqu'à sa chute, resterait à son poste. Ce qui risque de ne pas satisfaire la rue tunisienne, qui continue de manifester. La justice a par ailleurs lancé un mandat d'arrêt international contre M. Ben ALI et son épouse Leïla TRABELSI pour « *acquisition illégale de biens mobiliers et immobiliers* » et « *transferts illicites de devises à l'étranger* ».

**La France révoque son ambassadeur en Tunisie.** A l'issue du Conseil des ministres, le porte-parole du gouvernement, François BAROIN, a annoncé la nomination de Boris BOILLON, actuel ambassadeur en Irak, au poste d'ambassadeur en Tunisie. Une démarche inhabituelle, dans la mesure où les nominations d'ambassadeurs, avant d'être rendues publiques, sont soumises à agrément du pays d'accueil. Pierre MENAT, en poste à Tunis depuis juillet 2009, a donc été révoqué. Dans un télégramme envoyé le 14 janvier, il avait estimé que le président Ben ALI avait plus ou moins le contrôle de la situation, mais il évoquait toutefois la possibilité qu'il tombe sous la pression de la rue. « *La raison de la rapidité de son départ est bien entendu qu'on considère au gouvernement que les informations n'étaient pas remontées. Les télégrammes diplomatiques des derniers jours avant le départ de Ben ALI ne manifestaient pas un degré d'inquiétude et une description de la situation telle qu'elle était* », a indiqué le président (UMP) de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale, Axel PONIATOWSKI.

**Réactions.** Le président français a reconnu avoir sous-estimé la « *désespérance* » des Tunisiens, soulignant le « *devoir de réserve* » de la France. Yves AUBIN de la MESSUZIERE, ancien ambassadeur à Tunis (1999-2002) a publié une tribune dans Libération, où il souligne qu'« *au cours de la décennie passée, les analyses de notre ambassade à Tunis et celles du Quai d'Orsay soulignaient régulièrement la dégradation des libertés publiques et la répression* ».

**Moscou sous le choc.** La Russie a été frappée par un nouvel attentat suicide - le second en dix mois - qui a fait 35 morts et plus de 150 blessés à l'aéroport international de Domodedovo. Aucune revendication pour le moment. Le mode opératoire rappelle celui des insurgés islamistes du Caucase du Nord. Selon la presse russe, le personnel de sécurité à Domodedovo avait été récemment réduit de moitié.

**La piraterie à l'ONU.** Le Quai d'Orsay souhaite une résolution du Conseil de sécurité sur la base du rapport de Jack LANG, qui a proposé notamment la mise en place d'une cour somalienne extraterritoriale pour juger les pirates arrêtés dans l'Océan indien. « *La France soutiendra activement les efforts du Conseil en ce sens dans les prochaines semaines* », a indiqué le porte-parole du Ministère des Affaires étrangères et européennes, Bernard VALERO.

**La France prend la présidence du G20.** Le Président Nicolas SARKOZY a tenu une conférence de presse sur ses ambitions pour le G20. Il a dit vouloir impliquer Angela MERKEL, HU Jintao, Dimtri MEDVEDEV et David CAMERON dans les chantiers de sa présidence, la réforme du système monétaire, la régulation des prix agricoles et la gouvernance mondiale, pour lesquels il a promis des « *résultats* » fin 2011.

**Liban.** Najib MIKATI, un milliardaire soutenu par le camp du Hezbollah chiite, a été désigné premier ministre en vertu d'un décret du président Michel SLEIMANE. M. MIKATI a annoncé qu'il entamerait ses consultations et a tendu la main à tous les groupes politiques. Il avait déjà été premier ministre pendant quelques mois en 2005. Une majorité de députés (68 sur 128) a appuyé sa candidature.

## EUROPE

**Belgique : et maintenant ?** La démission du médiateur royal entre Flamands et Francophones, le socialiste flamand Johan Vande LANOTTE, rend plus probable la tenue d'élections anticipées. Le roi va commencer ses « *consultations* » pour trouver une issue à la plus longue crise politique que la Belgique ait connue.

**Irlande : préparation des législatives dans un climat tendu.** L'ancien ministre des Affaires étrangères, Michael MARTIN, un européen convaincu, a été élu à la tête du Fianna Fail pour conduire les législatives. L'élection était organisée dans l'urgence après la démission de l'actuel Premier ministre, Brian COWEN, de son poste de dirigeant du parti. Ce dernier conserve la tête du gouvernement jusqu'aux prochaines élections législatives, qui pourraient avoir lieu le 25 février.

**Portugal : continuité présidentielle.** Le président sortant de centre-droit, Anibal CAVACO SILVA, a été réélu dimanche pour un second mandat.

## AFRIQUE – AMÉRIQUE – ASIE

**Côte d'Ivoire : RAINCOURT veut « persévérer ».** Le ministre de la Coopération, Henri de RAINCOURT, a déclaré lors d'une interview diffusée par RFI, que « *si on peut parvenir à un aboutissement par la voie pacifique, c'est toujours préférable à la voie militaire* ». Rappelant les sanctions financières prises par la communauté internationale contre le clan du président sortant, il a indiqué qu'il fallait « *voir si on peut assécher les circuits financiers qui permettent à M. GBAGBO de continuer à exister sans pour autant que le peuple ivoirien soit pénalisé* ». Il souligne que « *la persévérance est une qualité qu'il faut savoir cultiver* ».

**Conséquences.** Le cours du cacao a atteint des sommets, après qu'Alassane OUATTARA a ordonné l'arrêt pour un mois des exportations de cacao et de café pour protester contre le maintien au pouvoir de son rival, Laurent GBAGBO.

**Gabon : dommage collatéral.** André Mba OBAME, s'est autoproclamé président. Il clame sa victoire à l'élection présidentielle à tour unique d'août 2009 remportée par Ali BONGO. « *BONGO va partir. Il va partir comme Ben ALI* »... OBAME est actuellement retransché dans une agence de l'ONU avec ses collaborateurs.

**Haïti.** Le parti au pouvoir a décidé de retirer la candidature de Jude CELESTIN à la présidence du pays. Toutefois, ce dernier n'a pas confirmé l'information.

## POLITIQUE INTÉRIEURE

**De l'éthique en politique.** Remise du rapport de la Commission de réflexion sur la prévention des conflits d'intérêts dans la vie publique. Parmi les propositions phares, l'inscription dans la loi d'une définition du conflit d'intérêts et des valeurs du service public. La commission propose aussi l'obligation pour les acteurs publics les plus exposés, comme les ministres et leurs proches, de faire une déclaration d'intérêts à leur entrée en fonction, renouvelable tous les ans. Quelque 4.000 personnes seraient concernées. Nicolas SARKOZY a demandé à François FILLON de préparer pour cette année un projet de loi sur la déontologie dans la vie publique, pour « *renforcer le lien de confiance indispensable que doivent avoir les citoyens dans les institutions de la République et les administrations publiques de l'Etat* ».

**A noter les autres propositions :** l'interdiction pour les ministres d'exercer un mandat local, l'interdiction d'exercer simultanément des fonctions de direction d'entreprises publique et privée, la réglementation du lobbying. La commission propose également la création d'une Autorité de déontologie de la vie publique, qui reprendrait les missions des actuelles commissions pour la

transparence financière et de déontologie (pantouflage). Pour le passage du public au privé, une autorisation se substituerait à un simple avis, qui s'imposerait aux membres du gouvernement.

**Les réactions :** le Président du Sénat, Gérard LARCHER, a estimé qu'il fallait « *réviser les textes* » pour interdire aux ministres d'exercer un mandat exécutif local. Il a rappelé que Lionel JOSPIN et Jacques CHIRAC avaient demandé à leurs ministres de ne pas cumuler le temps de leurs fonctions au gouvernement. S'agissant du cumul des mandats électifs, le Président du Sénat a estimé que l'encadrement actuel n'était « *sans doute pas suffisant* ». François HOLLANDE s'est prononcé en faveur « *d'incompatibilités strictes* ». Christian JACOB, Président du groupe UMP à l'Assemblée nationale, a quant à lui trouvé « *assez effarant le procès fait* » aux parlementaires qui sont également avocats. Il se dit « *très attaché à ce qu'un élu puisse avoir une activité professionnelle* ».

**Réforme fiscale.** Les députés UMP ont constitué un groupe de réflexion sur la fiscalité du patrimoine qui sera animé par le député Olivier CARRE. A la demande du président du groupe UMP, Christian JACOB, ce groupe « *devra proposer des aménagements et les conditions de la réforme de la fiscalité du patrimoine lancée par le président de la République* ».

**A votre bon cœur.** Le président de la République, Nicolas SARKOZY, a rencontré les grands donateurs de l'UMP. Le secrétaire général du parti, Jean-François COPE, a précisé qu'il avait exprimé devant ces grands donateurs le souhait qu'« *ils puissent apporter leurs éclairages, leurs expériences, leurs contributions pour l'élaboration du projet (présidentiel), puisque pour beaucoup d'entre eux, il s'agit d'entrepreneurs, de gens qui ont une expérience dans le monde très intéressante et utile, dans l'intérêt de notre pays* ».

**JUPPE candidat en 2012.** Pour les législatives, dans la Gironde. Le ministre d'Etat, ministre de la Défense, a aussi laissé entendre qu'il se représenterait à la mairie de Bordeaux. En 2007, Michèle DELAUNAY, conseillère générale PS, l'avait battu aux législatives avec 50,93% des voix. Interrogé sur l'organisation de son temps avec ses nouvelles fonctions, il a précisé avoir « *totalisé 40 heures d'avion* » entre Noël et le jour de l'An. Il conclut : « *la multiplicité des activités fait marcher les neurones* ».

**L'UMP s'organise pour les cantonales.** L'ensemble des secrétaires départementaux, présidents de comités départementaux et délégués de circonscriptions sont réunis ce samedi à Paris pour préparer « *la mise en ordre de marche* » du parti pour les élections des 20 et 27 mars prochains.

**Ver(t)s la présidentielle.** Le candidat d'Europe Ecologie – Les Verts devrait être connu le 9 juillet, date du 2<sup>nd</sup> tour de la primaire, qui doit départager Eva JOLY et Yves COCHET. Dépôt des candidatures au plus tard le 15 mai. La primaire sera ouverte à tous les sympathisants, qui pourront voter en assemblée générale, par correspondance et sur internet, et « *sans payer* ».

**Au PS aussi.** Le président du parti de gauche Jean-Luc MELENCHON, estime que « Dominique STRAUSS-KAHN incarne tout ce qui a conduit la gauche à sa perte en Europe ». Pierre MOSCOVICI a répondu que Dominique STRAUSS-KAHN « *est le meilleur et de loin. Il est le seul à nous éviter la menace d'un 21 avril. Aucun des autres prétendants aux primaires n'est dans un écart avec Marine LE PEN qui garantisse que nous soyons présents au second tour* ». François HOLLANDE a lui aussi mis en garde contre « *le risque* » d'un nouveau 21 avril si la primaire était « *trop désordonnée* ». Il s'est dit convaincu qu'il y aurait finalement « *peu de candidats aux primaires* » du PS. « *Compte tenu de l'enjeu, il n'y aura pas de candidature dissidente, ni d'attribution pour le rassemblement* ».

## PARLEMENT

### Commission mixte paritaire.

**Sécurité.** L'organe chargé de trouver un compromis entre les deux chambres du Parlement a trouvé un accord sur le texte « LOPPSI 2 ». A noter le dispositif d'assouplissement du **permis à points** : le délai pour récupérer l'intégralité de ses points sera abaissé à deux ans (contre trois ans actuellement), sauf pour les infractions et les délits de quatrième classe et au-delà (alcoolémie comprise entre 0,5 et 0,8 g, conduite à contresens, etc.) pour lesquels la règle demeure inchangée. Le délai pour récupérer un point passe à 6 mois (au lieu d'un an). Le permis probatoire est exclu du dispositif.

### Assemblée nationale

**Simplification du droit.** La commission des Lois a achevé l'examen du texte fleuve. L'article 135 bis, qui avait été amendé au Sénat pour permettre la libéralisation de la propagande à l'étranger ainsi que l'extension du droit d'accès aux listes électorales consulaires à tous les élus des Français de l'étranger, a été modifié par la Commission. La nouvelle version étend la possibilité de refuser l'accès

aux listes pour raison de sécurité, déjà prévue pour les députés, aux autres élus. Le texte doit être encore voté par l'Assemblée nationale, avant de revenir au Sénat pour une deuxième lecture.

**Proposition commune UMP-PS.** L'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité une proposition de loi sur le contrôle des armes, destinée à revoir une classification datant de 1939, devenue « *incohérente* ». Le texte réduit le nombre de catégories de 8 à 4, en fonction de leur « *dangerosité réelle* ». La nouvelle norme inclut toutes les armes, y compris les armes électriques.

### Sénat

**Prorogation des mandats. Voir la rubrique « Français de l'étranger ».**

**Euthanasie de la proposition de loi relative à l'assistance médicalisée pour mourir.** Sans surprise, les sénateurs ont voté un amendement de suppression qui vide le texte controversé. Le Premier ministre avait publié une tribune dans laquelle il expliquait clairement son opposition à l'évolution de la loi. Après un débat intense qui a dépassé les positions partisans, 170 sénateurs, contre 142, se sont prononcés pour le maintien de la législation actuelle. Le ministre de la Santé, Xavier BERTRAND, a plaidé pour le développement des soins palliatifs, prévu par la loi Leonetti de 2005. Le texte ne devrait pas être inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée.

## CONSEIL DES MINISTRES

**Projets de loi.** Collectivités de Guyane et de Martinique. / Lettre rectificative au projet de loi relatif aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques et aux modalités de leur prise en charge.

**Communications.** L'éolien en mer. / La stratégie de la France pour l'organisation des grands événements sportifs. / **La sécurité routière.** Objectif présenté par le Président de la République : moins de 3.000 morts sur la route en 2012. Nicolas SARKOZY a demandé une multiplication des actions pour « *amplifier* » les résultats de 2010. Le nombre de morts sur les routes a baissé l'an dernier pour la 9<sup>ème</sup> année consécutive, passant pour la 1<sup>ère</sup> fois sous la barre des 4.000.

## ÉCONOMIE - DÉFENSE

**Hausse du nombre de demandeurs d'emploi** en France en décembre 2010, incluant ceux qui ont une activité réduite. + 32.600 par rapport à novembre. Le nombre total monte à 4,051 millions, soit une hausse de 5,3% sur l'ensemble de l'année 2010. Chiffres du ministère du Travail.

**La solidarité rapporte.** L'ISF a rapporté « *nettement plus* » de recettes au gouvernement « *que prévu* » annonce le quotidien Les Echos. « *Le chiffre définitif avoisine les 4,5 milliards d'euros* », écrit le quotidien sans citer ses sources, « *soit 400 millions de plus que prévu* ». Lors du collectif budgétaire de la fin de l'année 2010, le gouvernement avait déjà revu les revenus de l'ISF à la hausse, les estimant à 4,1 milliards d'euros. L'ISF avait rapporté 3,6 milliards d'euros en 2009 et 4,2 milliards en 2008 selon les chiffres cités par le quotidien.

**Rafale - une décision qui se fait attendre.** « *Nous espérons avoir une décision d'ici à la fin de l'année* » a déclaré le ministre de la défense brésilien, Nelson JOBIM, annonçant un nouveau report, de plusieurs mois, sur l'achat de 36 avions de chasse, un marché évalué entre 4 et 6 milliards de dollars. Cette décision donne une nouvelle chance au F-18 américain face au Rafale français qui, en dépit de son prix plus élevé, était le favori de l'appel d'offres en raison du transfert de technologie « *sans restriction* » promis par Nicolas SARKOZY.

**Une retenue de 13.** Berlin ne veut garder que 40 avions de transport militaire A400M, et non 53 comme prévu. La commande est maintenue, mais 13 avions devront être revendus à un autre client.

## FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER & AFFAIRES ÉTRANGÈRES

**Prorogation des mandats à l'Assemblée des Français de l'étranger.** Adoption sans modification de la proposition de loi du sénateur del PICCHIA qui prévoit le report d'un an des élections à l'Assemblée des Français de l'étranger (Europe, Asie et Levant), qui doivent avoir lieu en 2012. L'objectif est d'éviter un bug électoral qui résulterait de l'encombrement du calendrier cette année, avec l'élection du Président de la République et les premières élections législatives à l'étranger. La seconde zone est également prorogée et sera élue en 2016.

Les débats (compte-rendu provisoire) : [www.senat.fr/cra/s20110126/s20110126\\_4.html#par\\_18](http://www.senat.fr/cra/s20110126/s20110126_4.html#par_18)

**Le monde selon Hubert VEDRINE.** C'est l'intitulé d'une nouvelle émission de France Culture, de l'ancien ministre des Affaires étrangères.

## SANTÉ – SOCIÉTÉ

**La SNCF et le devoir de mémoire.** Déclaration du président de la SNCF, Guillaume PEPY, exprimant les regrets de la compagnie française pour son rôle dans la déportation de juifs durant la seconde guerre mondiale : « *Je veux dire aujourd'hui la profonde douleur et les regrets de la SNCF pour les conséquences des actes de la SNCF de l'époque* ». Des familles de rescapés aux Etats-Unis et des élus ont sommé la SNCF, candidate à des marchés de lignes à grande vitesse en Floride et en Californie, de s'expliquer sur son rôle dans la déportation des juifs et, éventuellement, d'indemniser les descendants.

**Les jeunes et la politique.** Etude de l'Observatoire de la jeunesse sur les rapports des jeunes Français à la politique. Elle révèle un regain sensible d'intérêt politique chez les moins de 30 ans. Le déficit politique concerne toujours les jeunes les moins scolarisés.

[http://www.injep.fr/IMG/pdf/JES\\_2\\_lien\\_politique\\_jeunes.pdf](http://www.injep.fr/IMG/pdf/JES_2_lien_politique_jeunes.pdf)

**Bienvenidos.** Hausse de 1 % du nombre de touristes étrangers en Espagne en 2010. C'est la 1<sup>ère</sup> fois depuis 3 ans. L'Espagne a reçu 52,6 millions de touristes étrangers. Ce chiffre confirme la reprise d'un secteur représentant 10 % du PIB du pays.

**Le Colisée bien chaussé.** L'entreprise italienne de chaussures Tod's va financer la restauration du Colisée, le monument de Rome à hauteur de 25 millions d'euros.

## CULTURE – NOUVELLES TECHNOLOGIES

**Monet, monnaie... l'expo qui bat tous les records.** 911.600 visiteurs sont venus voir l'exposition *Claude Monet* au Grand Palais, à Paris, soit la plus forte fréquentation pour une exposition en France depuis plus de 40 ans. Seul le pharaon Toutankhamon avait fait mieux en 1967 avec 1,2 million de visiteurs pour une exposition qui avait duré six mois et demi.

**L'origine du mot.** Books Ngram Viewer est un logiciel de Google qui permet de retracer l'existence d'un mot ou d'une expression, sa popularité et la fréquence de son utilisation sur plus de deux siècles. L'application est ainsi capable d'analyser 500 milliards de mots issus de 5 millions de livres tirés des gigantesques archives de Google. Tendance encourageante, le mot « *ennemi* » est en recul. A l'inverse, « je t'aime » continue de grimper... <http://ngrams.googlelabs.com/>

**De la Libération à l'observation.** Laurent JOFFRIN, directeur du quotidien national, va prendre la tête du *Nouvel Observateur*. Il devrait être remplacé par Nicolas DEMORAND, animateur d'Europe 1 Soir, présentateur de l'émission « C politique » sur France 5. Nicolas Poincaré, qui s'occupe de la matinale à France info, prend sa place.

## CARNET

### Nominations

**Boris BOILLON**, ambassadeur en Irak, ancien collaborateur de Nicolas SARKOZY à l'Elysée, va être nommé ambassadeur en Tunisie.

**Olivier COLOM**, **Nicolas GALEY**, **Damien LORAS**, **Bertrand LORTHOLARY**, **François RICHIER**, conseillers techniques à la Présidence de la République, promus conseillers.

**Jean-Luc WARSMANN**, député, président de la Commission des Lois à l'Assemblée nationale, chargé d'une mission sur l'allègement des contraintes normatives pesant sur les entreprises.

**Eric DOLIGE**, sénateur, chargé d'une mission sur la simplification des normes pesant sur les collectivités locales.

**Pierre JACQUET**, de l'Agence française de développement, chargé d'une mission sur les instruments financiers d'assurance concernant les récoltes au profit des pays les plus pauvres.

**Henri TOUTÉE**, président de la section des finances du Conseil d'Etat.

**Raymond LE DEUN**, directeur des systèmes d'information et de communication à l'administration centrale du ministère de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration.

**INFOS Hebdo. Copyright :** Robert del PICCHIA. **Editeur :** le sénateur Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERNIN. **Clause de non responsabilité :** l'Editeur s'efforce de diffuser des informations équilibrées, exactes et à jour mais sans garantie. Les informations contenues dans *INFOS Hebdo* ne sont données qu'à titre indicatif. La responsabilité ne peut être engagée sur la seule base des informations dispensées dans cette publication. **Tel :** +33 1 42 34 26 87. **Fax :** +33 1 42 34 42 08. **Mail :** [r.delpicchia@senat.fr](mailto:r.delpicchia@senat.fr)